

COMMUNIQUE DE PRESSE

Marseille, le 15 décembre 2020

La CCIAMP poursuit la prise en charge de l'adhésion au Métropolitain Business Act en 2021

Proposée depuis avril 2020 pour favoriser la reprise et la relance des entreprises dans le contexte de crise économique liée à la Covid-19, la prise en charge par la CCI métropolitaine Aix-Marseille-Provence de l'adhésion au Métropolitain Business Act jusqu'au 31 décembre 2020, **se poursuit à titre exceptionnel jusqu'à fin 2021.**

« La crise sanitaire a modifié profondément les modes de vies, de consommation et la façon de faire du business. L'entraide, la proximité, l'achat local ont prouvé qu'ils étaient de réels atouts pour surmonter cette épreuve. Le Métropolitain Business Act, communauté d'entreprises locales et solidaires, est une des solutions pour y parvenir », précise Jean-Luc Chauvin, Président de la CCIAMP.

La communauté du Métropolitain Business Act a fédéré depuis le lancement de l'offre en février 2020, 750 entreprises du territoire Aix-Marseille-Provence, dont 56 grands comptes du privé et du public, autour de ses valeurs d'entraide, de proximité et de business. Les rencontres business entre grands comptes et TPE PME, ont notamment permis de mettre en relation plus de 800 participants au total. « Son rôle de facilitateur de business au quotidien au sein de la plateforme et ses multiples occasions de rencontres représentent une réelle valeur ajoutée pour nos entreprises », poursuit Nicolas Chabert, membre élu de la CCIAMP, délégué à l'appui aux entreprises.

L'offre du Métropolitain Business Act

L'offre, composée de deux niveaux permettant d'accéder à des services spécifiques, s'adresse à toutes les entreprises du territoire – Start-up, TPE/PME, ETI, Grands Comptes – qui travaillent en BtoB sur tout le territoire métropolitain.

Niveau adhérent

- Une plateforme digitale pour sourcer, prospecter publier des besoins et contacter en autonomie ses prospects et fournisseurs potentiels
- Un programme de rencontres bimestrielles (réseautage)
- Des réunions d'information avec des grands comptes privés et publics

Niveau adhérent Premium

- Une plateforme digitale pour sourcer, prospecter publier des besoins et contacter en autonomie ses prospects et fournisseurs potentiels
- Un programme de rencontres mensuelles (réseautage et bonnes pratiques, résolution de problématiques, TPE-PME et GC confondus)
- L'accès à un catalogue de prestations
- Des mises en relation privilégiées avec des grands comptes et des décideurs

L'offre solidaire de la CCIAMP inclut la prise en charge totale du niveau adhérent et une contribution significative pour le niveau adhérent premium (seulement 300 euros à charge pour l'entreprise), pour toute l'année 2021.

A propos du Métropolitain Business Act

Après deux années de co-construction avec des entreprises du territoire, l'offre du Métropolitain Business Act a été lancée en février 2020. C'est un levier important pour relancer le business local entre entreprises du territoire, sur le principe « tous acheteurs, tous vendeurs » et qui propose des rendez-vous, des rencontres business et une plateforme de mise en relation.

Le Métropolitain Business Act c'est une communauté qui reflète le tissu économique du territoire avec des entreprises de toutes tailles et une répartition sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Les entreprises qui souhaitent adhérer peuvent le faire sur www.metropolitainbusinessact.fr

Contact presse

Stéphanie Gaudreault

Responsable Relations presse et communication éditoriale

T. 04 91 39 34 06 | 06 30 38 37 42 | stephanie.gaudreault@ccimp.com